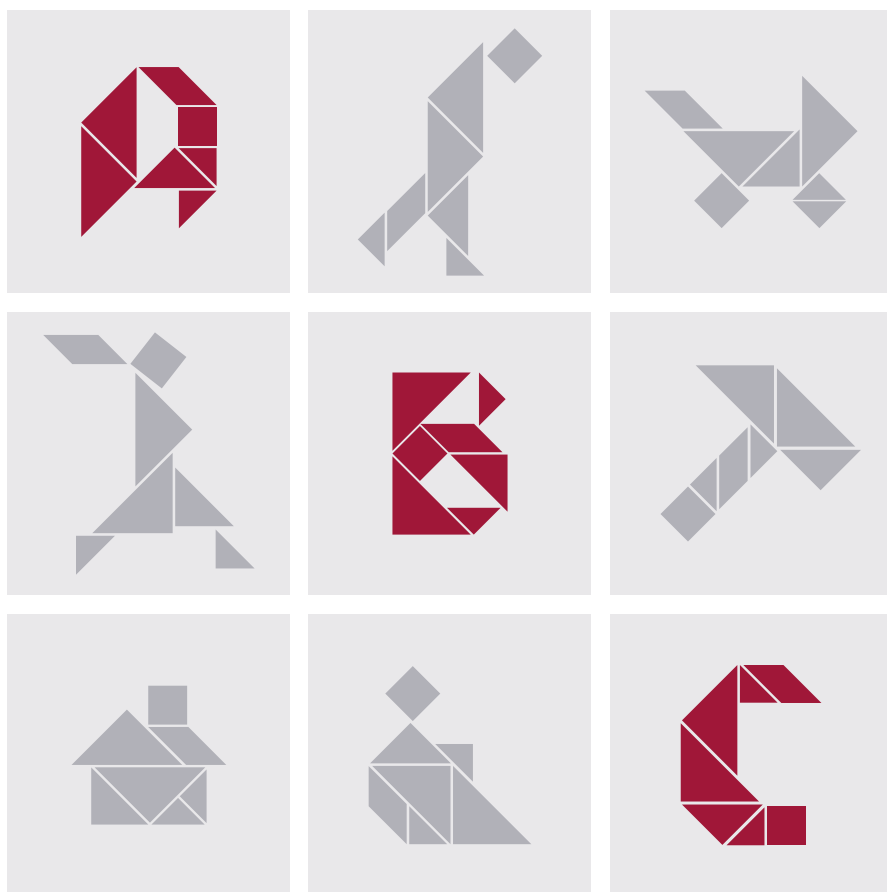


Dictionnaire de politique sociale suisse

Jean-Michel Bonvin, Valérie Hugentobler,
Carlo Knöpfel, Pascal Maeder,
Ueli Tecklenburg (dir.)



Dictionnaire de politique sociale suisse

Jean-Michel Bonvin,

Valérie Hugentobler, Carlo Knöpfel,

Pascal Maeder et Ueli Tecklenburg (dir.)

Dictionnaire de politique sociale suisse

Jean-Michel Bonvin, Valérie Hugentobler,
Carlo Knöpfel, Pascal Maeder
et Ueli Tecklenburg (dir.)



Publié avec le soutien des organisations suivantes : Académie suisse des sciences humaines et sociales ; Association suisse de politique sociale ; Domaine du travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale ; Fonds de la loterie suisse des cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure ; fondation anonyme à Genève ; Haute école de travail social de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse ; Loterie romande ; Pôle de recherche national LIVES/Centre LIVES ; Société suisse d'utilité publique ; VPS Verlag Personalvorsorge & Sozialversicherung. Nous remercions le Fonds national suisse de la recherche scientifique pour le soutien de cette publication.

Titre de l'édition allemande

Wörterbuch der Schweizer Sozialpolitik

Publié par

Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA, Zurich et Genève
www.editions-seismo.ch
info@editions-seismo.ch

Texte © les auteur-e-s 2020

ISBN 978-2-88351-088-3 (Print)

ISBN 978-2-88351-729-5 (PDF)

<https://doi.org/10.33058/seismo.20729>

Couverture : Vincent Freccia, COBRA Communication & Branding, Lausanne



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons
Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification
4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

- Baier, F. & Deinet, U. (Hrsg.) (2011). *Praxisbuch Schulsozialarbeit: Methoden, Haltungen und Handlungsorientierungen für eine professionelle Praxis*. Opladen: Verlag Barbara Budrich.
- Kottelat, J. (2015). *Tournée romande: les travailleurs sociaux sont de plus en plus nombreux en milieu scolaire. ActualitéSociale, 55, 7-8.*

Travailleur-euse pauvre

Il n'y a pas de consensus concernant la définition du phénomène de travailleur-euse pauvre ou de *working poor*. D'une part se pose la question de définir qui est pauvre dans un pays riche, et de fixer un seuil de pauvreté monétaire. De plus, la pauvreté peut aussi se définir en termes de conditions de vie matérielles, sur la base d'une liste de biens et services, ou sur la base des dépenses de consommation. La deuxième dimension est encore plus problématique, à savoir définir qui est un-e «travailleur-euse». La plupart des définitions fixent un nombre minimal d'heures par semaine, ou de mois par année, ce qui implique que certaines catégories de travailleur-euse-s sont exclu-e-s d'emblée de l'analyse, notamment des femmes et des jeunes adultes. Il y a toutefois un point sur lequel ces définitions s'accordent: les *working poor* sont des individus qui travaillent et qui vivent dans un ménage pauvre.

Alors qu'aux États-Unis la prise de conscience d'une forte augmentation de la pauvreté parmi les personnes actives se fit rapidement dès les années 1980, la recherche européenne continua à se focaliser sur les taux de chômage élevés dans nombre de pays d'Europe continentale jusque dans les années 1990. De fait, il fallut attendre la fin de cette décennie pour que les premières études se focalisant sur les *working poor* soient publiées. La Suisse n'a pas connu de chômage de masse dans les années 1980, mais plutôt un pic au début des années 1990 qui s'est résorbé dans la deu-

xième moitié de la décennie, et le chômage n'a jamais atteint un niveau comparable aux autres pays européens. Cela explique probablement pourquoi les chercheur-euse-s et les autorités suisses ont été parmi les premiers en Europe à aborder explicitement la question des travailleur-euse-s pauvres.

L'outil classique de lutte contre la pauvreté laborieuse est le salaire minimum, qu'il soit fixé dans la loi ou dans le cadre de conventions collectives de travail. En termes de politiques sociales, les premières mesures ciblant spécifiquement les *working poor* furent développées aux États-Unis et au Royaume-Uni dès les années 1970, sous forme de crédits d'impôts pour travailleur-euse-s. Ces mesures reposent sur la déclaration d'impôts des personnes actives: si le revenu est faible, le-la contribuable est non seulement exonéré-e de payer l'impôt sur le revenu, mais il ou elle peut même recevoir de l'argent des autorités fiscales. Ces crédits d'impôts ont gagné du terrain depuis les années 2000 et ont été introduits en Nouvelle-Zélande, Irlande, Suède, France, Finlande, et dans certaines provinces canadiennes. D'autres pays connaissent différents types de prestations sous conditions d'emploi, comme l'Australie, l'Autriche, le Danemark, le Japon, la Corée du Sud, le Portugal, la Belgique, l'Allemagne, la Finlande et les Pays-Bas. Dans les quatre derniers pays, ces prestations prennent la forme de réduction des cotisations salariales ou d'allègements fiscaux pour personnes actives.

Comme les personnes concernées vivent dans des ménages pauvres, et qu'une partie d'entre elles a des enfants, les politiques familiales peuvent contribuer à réduire le taux de *working poor*, mais ce ne sont pas des politiques ciblant spécifiquement ce groupe de la population. De même, toute mesure politique soutenant les partenaires non-actifs de *working poor* peut contribuer à faire diminuer ce risque (assurance-chômage, assurance-invalidité, etc.).

En termes de politiques sociales, force est de constater que les politiques existantes ne sont guère adaptées à la situation des travailleuse-pauvres en Suisse. En effet, la plupart des mesures de lutte contre la pauvreté (aide sociale, prestations complémentaires, et diverses autres prestations « sous condition de ressources ») ont surtout été conçues pour soutenir des personnes ne travaillant pas. En particulier, l'aide sociale n'a pas été conçue et n'est pas équipée pour faire face au phénomène de la pauvreté laborieuse. En Suisse, il n'y a pas vraiment de politiques comparables aux prestations sous conditions d'emploi décrites ci-dessus, ni d'ailleurs de salaire minimum légal au niveau national. Une exception notable concerne les prestations complémentaires (PC) pour les familles ciblant explicitement les ménages avec enfants dont les membres travaillent, qui ont été introduites dans les cantons de Genève, Vaud et Soleure. D'autres PC familles existent, mais n'ont pas de condition d'emploi. On pourrait s'étonner du fait que la recherche suisse ait été pionnière au niveau européen, mais que la politique sociale soit si peu adaptée ; l'explication se trouve probablement dans le fait que les politiques de lutte contre la pauvreté sont de la responsabilité des cantons ; en outre, il est possible que nombre de responsables politiques locaux ne soient pas informé-e-s des résultats des recherches effectuées dans ce domaine.

Le principal débat oppose diverses visions de ce qu'une activité salariée doit permettre d'atteindre. Pour certain-e-s, exercer une activité professionnelle doit générer un revenu qui soit suffisant pour ne pas avoir à recevoir d'aides pour boucler ses fins de mois ; cela implique aussi que les emplois mal rémunérés ne sont pas souhaitables. En outre, les prestations sous conditions d'emploi décrites plus haut sont perçues comme une subvention publique aux secteurs économiques à bas salaires. L'attrait d'une telle approche est évident puisque le revenu professionnel du ménage est suffisant pour dépasser le seuil de pauvreté. La critique

est qu'une telle approche pourrait éliminer beaucoup d'emplois non qualifiés et/ou à faible productivité, ce qui pourrait augmenter le chômage parmi les personnes peu ou pas qualifiées.

D'un autre côté, on trouve l'argument, plus économique, selon lequel une partie des personnes peu ou pas qualifiées et cherchant un emploi ne peuvent guère prétendre à des salaires permettant de boucler les fins de mois aisément, notamment si elles exercent des activités à faible productivité. Ainsi il pourrait être préférable que ces personnes perçoivent un bas salaire complété par des prestations sociales spécialement conçues pour elles, plutôt que d'être sans emploi. Un argument similaire se focalise sur les mouvements migratoires très importants enregistrés dans un passé récent. Une partie de cette population a un faible niveau de formation et une maîtrise limitée des langues parlées en Europe de l'Ouest, et leur intégration sur les marchés du travail européens pourrait passer par des emplois peu rémunérés. On a reproché à ce genre d'approche d'inciter les employeur-euse-s à proposer des salaires toujours plus bas ; par contre, la plupart de ces mesures sous conditions d'emploi ont le mérite de permettre à des personnes mal rémunérées de boucler leurs fins de mois sans devoir se rendre aux services sociaux.

Eric Crettaz

Références

- Crettaz, E. (2011). *Fighting working poverty in post-industrial economies: causes, trade-offs, and policy solutions*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Crettaz, E. (2013). A state-of-the-art review of working poverty in advanced economies : theoretical models, measurement issues and risk groups. *Journal of European Social Policy*, 23(4), 347-362.
- Kenworthy, L. (2015). Do employment-conditional earnings subsidies work? *ImPRovE Working Paper*, 15(10), online. <http://improve-research.eu/>

- Chollet, Antoine, Maître d'enseignement et de recherche, Institut études politiques, Université de Lausanne
- Coullery, Pascal, Professeur de politique sociale et de droit social, Département de travail social, Haute école spécialisée bernoise BFH
- Crettaz, Eric, Docteur en administration publique, professeur de politiques sociales, Haute école de travail social Genève, HES-SO
- Dahmen, Stephan, Chargé de recherche, Centre de recherche sur l'enfance et la jeunesse, Université de Bielefeld
- Degen, Bernard, Historien, collaborateur scientifique, Département d'histoire, Université de Bâle
- Delay, Christophe, Professeur de sociologie, Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HES-SO
- Dembinski, Paul H., Professeur titulaire de la chaire de stratégie et de concurrence internationales, Université de Fribourg, directeur de la Fondation Observatoire de la finance, Genève
- Denzler, Stefan, Politologue, directeur adjoint du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), Aarau
- Despland, Béatrice, Professeure honoraire, Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HES-SO
- Dittmann, Jörg, Docteur en sociologie, professeur, Institut pour la planification sociale, le changement organisationnel et le développement urbain, Haute école de travail social, FHNW
- Domenig, Claudio, Docteur en droit, médiateur FSM, vice-président APEA du Mittelland méridional
- Drilling, Matthias, Géographe, urbaniste MAS EPF, professeur et directeur de l'Institut pour la planification sociale, le changement organisationnel et le développement urbain, Haute école de travail social, FHNW
- Duchene-Lacroix, Cédric, Docteur en sociologie, enseignant-chercheur, Université de Bâle
- Dupont, Anne-Sylvie, Professeure ordinaire aux Facultés de droit des Universités de Genève et de Neuchâtel
- Durrer, Sylvie, Directrice, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Département fédéral de l'intérieur
- Eckmann, Franziska, Directrice, Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions
- Ehrler, Franziska, Rédactrice scientifique, Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS
- Ehrwein, Céline, Docteure en théologie, professeure d'éthique, Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, HES-SO, et responsable de formation, ARPIH – École supérieure du domaine social
- Emmenegger, Patrick, Professeur d'économie politique comparée et de politique publique, Université de Saint-Gall
- Engeli, Isabelle, Professeure de politiques publiques, Université d'Exeter, Royaume-Uni

La politique sociale est d'une importance capitale pour la prospérité de la Suisse. Elle façonne les parcours de vie et influence significativement la qualité de vie de la population. La nouvelle édition du Dictionnaire de politique sociale suisse, entièrement revue, apporte un éclairage sur la mise en œuvre, les objectifs et les effets de la politique sociale en Suisse, ainsi que sur son contexte historique, socioéconomique et juridique. Réunissant plus de 250 articles, le dictionnaire porte un regard analytique et critique sur les diverses composantes de la politique sociale, mettant en lumière les spécificités de la politique sociale suisse, ainsi que les besoins d'action et les défis actuels et futurs. Cette vue d'ensemble inédite des politiques sociales suisses fortement marquées par le fédéralisme est dressée par des expert-e-s provenant de trois des quatre régions linguistiques du pays, actifs dans la recherche, l'administration publique et la société civile. Rédigé dans une langue accessible et basé sur des constats étayés par la recherche et la pratique, le dictionnaire fournit tant aux spécialistes qu'au grand public des connaissances de base en matière de politique sociale.

Jean-Michel Bonvin, professeur en politique sociale à l'Université de Genève (UNIGE). **Valérie Hugentobler**, professeure à la Haute école de travail social et de santé (HETSL) à Lausanne. **Carlo Knöpfel**, professeur en politique sociale et travail social à la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW). **Pascal Maeder**, responsable de projet scientifique à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et responsable du transfert de connaissances au Pôle de recherche national LIVES. **Ueli Tecklenburg**, ancien secrétaire général de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

ISBN: 978-2-88351-088-3

